

**Executive Mastère Spécialisé
CESA et Programmes Courts**En savoir plus : [cliquer](#)**FINANCE**

une école de la

Chambre de commerce
et d'industrie

Crédit agricole : un cadre en examen

Avec AFP Mis à jour le 15/10/2011 à 16:20 | publié le 15/10/2011 à 16:20

Réactions (7)



J'aime

16



Envoyer



Tweeter

12

+1

0

S'abonner au Figaro.fr

Un cadre du **Crédit Agricole** du nord de la France a été mis en examen à Marseille dans le cadre du dossier Apollonia, vaste affaire d'escroquerie aux investissements immobiliers, a-t-on appris aujourd'hui de source proche du dossier.

Il s'agit de la 22e personne - et du cinquième cadre bancaire - mise en examen dans le cadre de cette affaire instruite depuis 2009 et qui compte plus de 700 victimes. Le cadre du Crédit Agricole Nord de France a été mis en examen début octobre pour "complicité d'escroquerie en bande organisée". En mars et en juillet, quatre ex-cadres du Crédit Immobilier de France Financière Rhône-Ain (CIFFRA) avaient été mis en examen du même chef. Auparavant, les responsables et des salariés d'Apollonia, des notaires marseillais et lyonnais, ainsi que des courtiers en crédit immobilier, dont un représentant du numéro un français Cafpi, avaient été mis en examen.

L'enquête porte sur les agissements d'Apollonia, une société d'Aix-en-Provence spécialisée dans la défiscalisation, soupçonnée d'avoir escroqué des centaines de foyers de l'hexagone dans le cadre d'investissements immobiliers pour lesquels CIFFRA a été le plus gros bailleur de fonds.

Le préjudice est estimé à plus d'un milliard d'euros. Plus de 700 personnes se sont portées parties civiles, selon Me Jacques Gobert, avocat marseillais qui coordonne l'action d'une quarantaine de confrères sur le dossier.